

SYSTÈME D'OSTÉOSYNTÈSE CERVICO-THORACIQUE CTJ (inclus CTJ+) NOTICE D'UTILISATION

Fabricant : NEURO FRANCE Implants

ZA LE BOURG – 25 RUE DES ECOLES

41160 LA VILLE AUX CLERCS – FRANCE

Téléphone : (33) 02 54 80 90 90

Télécopie : (33) 02 54 80 83 33

Mail : neurofrance@neuro-france.net



Informations importantes pour le praticien :

Le praticien se doit d'étudier attentivement les directives et conseils ainsi que les recommandations avant l'utilisation du système d'ostéosynthèse cervico-thoracique CTJ (inclus CTJ+).

1. Description du matériel

- Le système CTJ est composé de vis thoraciques monoaxiales et polyaxiales, de crochets, de barres de diamètre 5 mm, de liaisons transverses articulées, de connecteurs, et d'écrous. Le système CTJ+ est composé de vis monoaxiales CTJ+, de barres de diamètre 3mm et d'écrous CTJ+.
- L'ensemble du système est réalisé en alliage de Titane Ti 6-Al 4-V répondant à la norme ISO 5832-3.
- Le système CTJ est disponible à l'état non stérile.

Origine ni humaine ni animale – Non résorbable.

2. Usage revendiqué

Le système d'ostéosynthèse CTJ est destiné à réaliser une fixation entre vertèbres par arthrodèse cervico-thoracique postérieure. Le système d'ostéosynthèse CTJ+ est destiné à réaliser une réduction des déformations vertébrales thoraciques par voie antérolatérale. Ces systèmes sont réalisés par montage de composants reliés entre eux. Les implants ne sont pas prévus pour résister aux contraintes mécaniques anatomiques au-delà d'un an sans prise de greffe osseuse et/ou de fusion antérieure.

3. Performances cliniques attendues

- Diminution des scores cliniques de douleur ODI, NDI et VAS de 15% à 12 mois post-opératoire
- Stabilisation du ou des niveaux opérés de la colonne vertébrale.

4. Indications

Le système d'ostéosynthèse cervico-thoracique CTJ est destiné à la réduction, fixation des désordres rachidiens, par voie postérieure, chez l'enfant de 12 ans et plus ou l'adulte telles que :

- Rachis dégénératif
- Déformations du rachis
- Tumeur
- Traumatismes.

Le système d'ostéosynthèse cervico-thoracique CTJ+ est destiné à la réduction temporaire ou permanente dynamique des désordres rachidiens, par voie antérolatérale, chez l'enfant de 12 ans et plus telles que :

- Déformations du rachis.

5. Contre-Indications

Le choix du traitement revient au praticien qui a la formation et l'expérience nécessaire pour cela.

Facteurs compromettants l'implantation (liste non exhaustive) :

- Ostéoporose sévère
- Processus infectieux actif ou risque significatif d'infection (immuno compromis)
- Signes d'inflammation locale

- Fièvre ou leucocytose
- Obésité morbide
- Grossesse
- Hyperactivité
- Maladie mentale
- Toute autre condition médicale ou chirurgicale qui exclurait le bénéfice potentiel de la chirurgie de l'implant rachidien.
- Anomalies, élévation du taux de sédimentation inexpliquée par d'autres maladies, élévation du nombre de globules blancs.
- Allergie ou intolérance aux matériaux constitutifs de l'implant soupçonnée ou documentée.
- Tous les cas où les composants de l'implant choisi pour être utilisés seraient trop grands ou trop petits pour obtenir un résultat positif.
- Tout patient ayant une couverture tissulaire insuffisante sur le site opératoire, ou un stock osseux ou une qualité osseuse inadéquat.
- Tout patient chez qui l'utilisation de l'implant interférerait avec les structures anatomiques ou les performances physiologiques attendues.
- Tout patient ne souhaitant pas suivre les instructions postopératoires.
- Résorption osseuse sévère, ostéomalacie
- Tout cas non décrit dans les indications.

6. Utilisation

- Consulter la technique opératoire avant chaque utilisation.
- La voie d'abord chirurgicale est la voie postérieure ou la voie antérolatérale (uniquement avec CTJ+).
- Le choix d'utilisation des différentes tailles de vis du système CTJ doit prendre en compte la corpulence du patient et le niveau à ostéosynthéser. Il est fortement conseillé au praticien d'utiliser des implants pédiculaires de diamètres et de longueurs adaptées au niveau de la zone à ostéosynthéser.

7. Mise en garde générale

Le chirurgien est seul responsable de l'opération. Il se doit d'étudier attentivement les directives et conseils ainsi que les recommandations avant l'utilisation des implants CTJ. Pour avoir une fixation stable, il doit connaître parfaitement le maniement du matériel ancillaire et les recommandations d'utilisation.

8. Mise en garde / Précautions opératoires

- Le chirurgien doit être parfaitement familiarisé avec les implants CTJ, la méthode d'application, les instruments et la technique opératoire.
- Les composants de la gamme CTJ ne doivent en aucun cas être associés à des dispositifs d'autres gammes.
- L'utilisation de composants ancillaires différents et/ou une utilisation non correcte des ancillaires nécessaires à la pose du système CTJ est fortement contre-indiquée car cela peut entraîner des détériorations des implants et de ce fait, limiter l'optimisation de la fonction souhaitée.
- Bien que les réactions allergiques soient très rares, il est recommandé de vérifier le niveau allergique des patients à terrain particulièrement fort.
- Le système CTJ doit être utilisé en conditions opératoires parfaitement stériles.
- Nos implants sont à usage unique et ne doivent jamais être réutilisés. Une réutilisation peut entraîner une diminution des performances du dispositif, contaminations et infections croisées.
- Tout implant extrait du patient, endommagé ou ayant subi une erreur d'utilisation, doit être éliminé dès l'instant où il a été en contact avec le sang ou les tissus corporels.
- Il n'existe pas de risque connu d'interférences réciproques entre l'implant et d'autres dispositifs médicaux.
- Les implants sont fabriqués en alliage de Titane Ti 6-Al 4-V qui est un matériau amagnétique. Ils ne présentent pas de réels risques pour les patients lorsqu'ils sont exposés à des environnements électromagnétiques et magnétiques.
- Le patient doit déclarer qu'il est porteur d'implant avant toute exposition à des environnements électromagnétiques et magnétiques.

- Le patient sera informé par le personnel médical des risques engendrés par l'acte chirurgical (contre-indications, effets indésirables/complications, précautions à prendre, durée de vie limitée du dispositif). Il devra également respecter les conseils et recommandations du chirurgien (contrôles radiologiques, activité physique limitée, ...) durant la phase post-opératoire.
- Pour une consolidation adéquate, il est conseillé de limiter l'activité physique après la pose du dispositif médical et le port de charges lourdes. Dans le cas contraire, l'implant pourrait subir une rupture ou un endommagement ce qui nécessiterait une ré-opération. L'implant ne doit pas être exposé à des mouvements excessifs de vibrations mécaniques.
- Tous changements (aspect, douleur, ...) au niveau du site implanté devront être signalés au praticien. Tous types d'accident devront être rapportés au praticien même si aucun signe extérieur au niveau du site implanté n'est visible.

9. Effets indésirables / complications

Les effets indésirables ou complications potentiels sont :

- Douleur d'ordre neurologique
- Durotomie
- Risque d'infection du site d'implantation
- Atteinte neurologique et/ou vasculaire liée au geste chirurgical
- Fracture pédiculaire et/ou laminaire
- Fracture de fatigue du matériel
- Décès.

10. Condition de stockage des implants

Les implants doivent être stockés dans un endroit sec et à température ambiante.

11. Stérilisation

Les implants CTJ et les ancillaires sont livrés non stériles. Ils doivent être stérilisés sous la responsabilité du responsable de stérilisation de l'établissement de santé. La stérilisation doit être effectuée à l'autoclave.

Méthode : Stérilisation à la vapeur d'eau (chaleur humide)

Durée minimale recommandée : 18 minutes

Température minimale recommandée : 134°C

Il est recommandé de vérifier le ou les témoin(s) de stérilisation avant ouverture ainsi que l'intégrité de l'emballage.

12. Élimination des implants

L'élimination et la mise au rebut de l'implant suivent les mêmes procédures en vigueur dans l'établissement de soins que les déchets hospitaliers.

13. Informations complémentaires

Date de mise sur le marché : Avril 2010

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de NEURO FRANCE Implants.

Explication des symboles utilisés sur l'étiquetage des produits :

	Numéro de lot		Non stérile
	Référence du catalogue		Ne pas réutiliser
	Fabricant		Marquage CE avec le numéro d'identification de l'Organisme Notifié
	Attention ! Consulter la documentation jointe		

Réclamations :

Toute réclamation ou signalement de dysfonctionnement est à effectuer immédiatement soit par téléphone, télécopie, mail ou courrier à NEURO FRANCE Implants.